

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OPÉRATION DE CONTRÔLES DANS LE CADRE DU CODAF

Troyes, le 4 octobre 2023

Le mardi 26 septembre 2023, les services de la sécurité publique, de la police aux frontières, l'URSSAF, les services de la répression des fraudes et de l'inspection du travail, ont contrôlé 11 établissements de coiffure à bas prix et barbiers.

Cette opération menée dans le cadre des actions du comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF), sur les réquisitions du parquet, s'inscrit dans une volonté partagée de mettre au jour et sanctionner les fraudes.

Ces contrôles ont porté sur la situation des salariés (déclaration préalable à l'embauche, droit au séjour et autorisation de travail), les diplômes des coiffeurs, les prix pratiqués et les produits utilisés.

Au terme de ces contrôles, 12 procédures ont été ouvertes :

- 4 procédures pour emploi d'étranger sans titre
- 2 suspicions de minoration des éléments de salaire ;
- 1 suspicion de fraude sociale (perception indue RSA) ;
- 4 procédures pour travail dissimulé (dissimulation d'emploi salarié) ;
- 1 procédure pour travail dissimulé (dissimulation d'activité) ;

Les investigations se poursuivront dans les prochains jours et des réponses pénales seront données.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication
Tél : 03 25 42 35 00
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr